

PARUTION LE CRÊT

Les récits d'une vie

Le deuxième ouvrage de la Veveysanne Rosemarie Matzinger-Pasquier est disponible en librairie depuis peu. Après le succès de son premier livre, elle n'a eu aucun mal à remettre le couvert. Les bénéfices engendrés par *La robe de lumière* seront reversés à une école en Bolivie.

«Lorsque quelque chose me touche, j'ai l'habitude de l'écrire pour ne rien oublier. Un jour, j'ai regroupé ces billets par thèmes. Je me suis alors rendu compte que cela pourrait me servir de base pour créer les personnages d'un nouveau livre», explique Rosemarie Matzinger-Pasquier. C'est ainsi qu'est née *La robe de lumière*.

L'auteure, une Frossard du Crêt, comme elle se plaît à dire, y raconte l'histoire de son amie Marina, une personne tout à fait réelle. A travers sa vie difficile, elle a notamment souffert d'abus sexuels étant jeune, Rosemarie touche des sujets souvent graves. «Mais, je les traite avec un certain humour.» De plus, l'auteure est également une protagoniste du livre. Elle peut donc dialoguer avec les autres personnages ou lire le journal que lui a confié Marina.

Vivre l'instant présent, arriver à être une femme malgré les meurtrissures, passer de l'ombre à la lumière grâce à l'amour. Le livre regorge d'un vécu émotionnel fort et beaucoup de femmes se reconnaissent dans ses lignes. D'ailleurs, l'éditrice Estelle Gitta – des Editions Eclectica – n'a pas hésité un instant à se lancer dans le projet. Et, avec *La robe de lumière*, elle a initié une collection intitulée Saga. Les deux femmes étaient d'ailleurs au Salon du livre de Genève, samedi dernier, pour présenter l'ouvrage. Ce dernier est illustré de neuf peintures de l'artiste polonais Wojtek Klakla. «Il est

très talentueux et, avec mon mari, nous tenions à le soutenir. Lorsque l'éditeur m'a proposé d'inclure quelques images, j'ai immédiatement pensé à lui.»

Jamais à moitié

Rosemarie Matzinger-Pasquier est une jeune grand-maman de 58 ans. Elle a enseigné durant trente ans à l'école primaire d'Arconciel et a été conseillère communale (affaires sociales et culturelles) de 1991 à 1999. Retraitée depuis l'an 2000, elle s'occupe désormais de l'école «Creciendo» en Bolivie (*lire encadré*). Outre son activité d'écrivain, elle organise des conférences et gère les relations avec les sponsors. Personnage sentimental, les émotions à fleur de peau, elle s'investit à fond dans tous ses projets. «J'ai été profondément blessée par la perte de mon mari Philippe, en 1997. Il n'avait que 48 ans et je trouvais la vie injuste. Mais, peu à peu, le soleil est revenu dans mon monde, grâce à Max (n.d.l.r. son nouvel époux). Et, c'est ensemble que nous avons visité la Bolivie. Dès notre retour, nous ne pouvions plus vivre comme si de rien n'était. Nous devons faire quelque chose pour aider ces enfants des rues.»

Xavier Fernandez

☛ SERVICE: *La robe de lumière*, disponible auprès de Servidis au 022 960 95 25 ou commande@servidis.ch.



Après *Un éclat de vie*, Rosemarie Matzinger-Pasquier publie son deuxième livre, intitulé *La robe de lumière* XF

Une école pour les enfants de la rue

Rosemarie Matzinger-Pasquier est membre fondateur de l'association «Ecole creciendo Bolivie». Avec son mari, Max Matzinger, ils ont déjà destiné d'importants fonds à cette cause et l'auteure prévoit d'y reverser également les bénéfices de son dernier livre. Pour l'heure, l'association a permis d'ouvrir six classes pour les enfants des rues de Tarija. Elles accueillent 207 élèves, âgés de 4 à 13 ans. Mais ce n'est pas suffisant. «Tous les enfants sont admis, même s'ils sont violents. L'école leur donne une formation et deux repas par

jour. Mais, ils ont besoin de davantage de bâtiments», témoigne-t-elle. La charte de l'association engage les donateurs à verser 100 francs par an durant dix ans, ce qui permet notamment de financer les salaires des enseignants. En 2007, elle lançait également un projet prévoyant la création d'atelier d'informatique, de montage en électricité et de sculpture sur bois, pour donner à ces enfants un avenir professionnel. Ce dernier est en bonne voie, mais les nouveaux parrains sont toujours les bienvenus. XF

RÉNOVATION CHÂTEL-ST-DENIS

Une cure de jouvence

La cure catholique de Châtel-St-Denis devait subir des transformations pour répondre au nouveau règlement du logement des prêtres. Etat des lieux.

Du sous-sol aux combles, tout a été rénové. Ou presque. «Le bâtiment datant du XIX^e siècle, nous avons dû prendre en compte les exigences liées aux monuments historiques», explique Edith Bochud, présidente du Conseil paroissial. L'extérieur, le toit, le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage n'ont ainsi pu subir que des améliorations. Le sous-sol, lui, a pu être totalement refait. On y trouve notamment deux nouvelles salles de réunion. Au rez-de-chaussée, un local pour le secrétariat interparoissial, la cuisine principale et la salle à manger ont été réaménagés.

Au premier étage, le nouvel appartement de l'abbé Nazaire, qui répond désormais aux normes, se compose d'un deux-pièces avec cuisine, sanitaire indépendant et bureau de fonc-

tion. Un studio a en outre été créé à cet étage pour accueillir des prêtres remplaçants ou en visite.

Près de deux millions

Au deuxième étage, la salle paroissiale a été agrandie à 70 m². C'est également dans les combles que l'on trouve le bureau du Conseil paroissial et du secrétariat, ainsi que l'accès à l'escalier de secours exigé par le service du feu.

«Les devis s'élevaient à 1,7 million. Nous avons demandé 1,9 million de crédit à l'assemblée paroissiale, précise Edith Bochud. Les imprévus, notamment la réfection d'une dalle ou de la charpente, devaient toutefois entrer dans les 200 000 francs de dépassements anticipés au budget.» Pas de mauvaise surprise, donc, au moment de bénir et d'inaugurer le bâtiment, demain dès 9 h 30.

Victorien Kissling



La salle de paroisse a été agrandie et rénovée. Au fond, l'installation d'un ascenseur était nécessaire pour répondre aux nouvelles normes VK

Nouveaux diplômés aux armaillis de la Veveyse



Cent septante membres de la Société des armaillis de la Veveyse se sont réunis vendredi dernier au Crêt pour leur assemblée générale. «Sur les 350 membres que compte notre association, presque la moitié sont venus. C'est la preuve que notre société a toujours une raison d'être, malgré le dépeuplement des montagnes», se réjouit le président, Jean-Claude Favre. Treize nouveaux membres ont par ailleurs été accueillis. Les armaillis se sont en revanche inquiétés de la probable réapparition du loup en Veveyse. «Pour l'instant, aucune preuve de la présence de l'animal n'a été décelée. Mais on sait que ça peut nous arriver.» Dans un registre moins dramatique, la société a accueilli sept nouveaux diplômés, ainsi que huit nouveaux membres d'honneur. Les filles et garçons de chalet sont: Fabrice Favre (Le Crêt), Thierry Demierre (Esmonts), Anthony Pittet (Bouloz), Fabien Chardonnens (Rances), Jessica Pandelli (Mossel), Marisa Roulin (Siviriez) et Loïc Conus (Vuarmarens). Pour vingt-cinq ans de société ont été récompensés: Paul Wicki (Semsales), Henri Bérard (Châtel-St-Denis), Casimir Berthoud (Châtel-St-Denis), Philippe Saudan (Ependes), Gérald Chaperon (Châtel-St-Denis), Jean-Daniel Thürler (Châtel-St-Denis), Jacqui Monnard (Attalens) et Jeanne Oberson (Rueyres-Treyfayes).

Mess.

COURT

GRANGES (VSE)

COMPTES 2007

Lundi 28 avril, les trente-neuf citoyens présents à l'assemblée communale de Granges (Veveyse) ont découvert la bonne santé des comptes 2007. Après amortissements extraordinaires et attribution à la réserve pour une somme totale de 312 000 francs, le compte de fonctionnement 2007 a permis de dégager un bénéfice de 8000 francs pour des charges totales de 2,8 millions de francs. Des rentrées fiscales plus importantes que prévu et des charges liées en dessous des prévisions, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, ont permis ce résultat. Les comptes d'investissement affichent eux 934 000 francs de charges pour 420 000 francs de produits. «En outre, 53 000 francs d'investissement supplémentaire au budget 2008 ont été acceptés par l'assemblée pour la réfection de la colonne à essence et de l'automate, explique le syndic, François Genoud. Des travaux qui viennent s'ajouter à ceux, déjà bien avancés, de la route principale.»

Mess.

Vos Plumes

Un centre trop cher pour Fruence

Ce lecteur réagit à l'article paru dans notre édition du 2 mai 2008 au sujet du réaménagement du centre de Fruence décidé au Conseil général de Châtel-St-Denis.

La rumeur nous avait déjà alertés, Le Messager nous l'a confirmé: Le Conseil général de Châtel a accepté à l'unanimité le financement d'un projet de création d'une place de village au centre de Fruence.

Pour mémoire je cite quelques paroles de M. Michel Chillier porte-parole des socialistes, prononcées dans une interview à La Gruyère du 4 février 2006: «Il faut donner au canton et aux communes les moyens de faire leur travail, en veillant à ce que l'argent du contribuable soit dépensé à bon escient, surtout que le poids des charges liées laisse une marge de manœuvre insignifiante.» (...). Fr. 420 000.- pour aménager une place publique c'est un montant qui paraît extrêmement élevé. Ce n'est pas parce que le ménage communal boucle l'exercice 2007 avec un bénéfice de plus de 3 millions qu'il faut dépenser sans compter.

Une grande partie des riverains de cette future place ne comprend pas le but recherché par les initiateurs de ce projet. Les riverains n'ont jamais souhaité une place telle que décrite. Leur espoir était de voir un parc arboré avec un cheminement piétonnier, des bancs, une place équipée de jeux pour enfants, une réfection légère de la cour d'école, quelques places de parc délimitées sur un sol bitumeux. Le tout pour rester en harmonie avec le site protégé dans lequel ce terrain est situé.

Des pistes de pétanque, un couvert pour manifestations (ne faisons pas la même erreur que Lausanne avec la place de la Riponne, couvert qui a été retiré du plan définitif en raison des très nombreuses oppositions: drogue, squat etc.), des constructions et des aménagements non souhaités. Nos édiles ont pensé faire plaisir, oui: mais, pourquoi ne pas avoir lancé un sondage auprès des habitants concernés du hameau de Fruence, pour leur demander d'exprimer leurs souhaits, leurs craintes, d'analyser les résultats et de mettre au concours auprès de spécialistes de ce genre d'aménagement les vœux des édiles et des gens concernés? Souhaitons qu'il ne soit pas trop tard pour faire marche arrière afin d'éviter cette dépense démesurée aux citoyens de Châtel-Saint-Denis.

Arnold Pasche, Fruence